

Données	Mise à jour	Source	Finalité première	Méthode de construction	Limite	Récupération	Pour aller + loin
MAJIC	Annuelle	Fiscale	Calcul de la taxe foncière	<p>Les données Mise A Jour des Information Cadastrale (MAJIC) sont la base de données à partir de laquelle la DGFIP calcule l'impôt foncier en fonction de l'occupation de la parcelle. Chaque parcelle est divisées en subdivision fiscale (suf) portant chacune une occupation du sol. L'occupation de la parcelle est mise à jour de manière déclarative le plus souvent :</p> <ul style="list-style-type: none"> Lors de changement majeur sur la parcelle tel un permis de construire. Lors d'une campagne de mise à jour généralisée par la DGFIP <p>Le plus souvent, une actualisation de l'occupation de la parcelle n'est réalisée que lorsqu'elle influence significativement l'imposition de la parcelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Seuls les éléments cadastrés sont pris en compte. Le domaine public représentant environ 4 % du territoire n'est pas comptabilisé Les bâtiments publics non soumis à la taxe foncière ne sont pas présents 	<p>Année n-1</p> <p>Données au format ASCII : elles doivent être intégrées en base de données pour être analysées et couplées avec le parcellaire pour permettre les cartographies</p> <p>Récupération via la Géoplateforme17 pour les collectivités territoriales avec acte d'engagement annuel</p>	<p>http://www.etudes-normandie.fr/upload/crbn_cat/1/1084_331_1_MAJIC.pdf</p>
Fichiers fonciers	Annuelle	Fiscale		<p>Les fichiers fonciers sont créés à partir des MAJIC par le Céréma. Pour chaque millésime, le Céréma retravaille les fichiers MAJIC pour les remettre en forme et les enrichir.</p> <p>Grâce à ces données, une étude sur la consommation foncière a été réalisée. Lors de cette étude, des corrections ont été réalisées afin atténuer les limites connues des MAJIC :</p> <ul style="list-style-type: none"> Regroupement des types d'occupations entre « Artificialisé » et « Non artificialisé » pour limiter le rôle des erreurs de classement Redressement des surfaces cadastrales ou des subdivisions cadastrales aberrantes Redressement suite à une évolution importante des surfaces cadastrées à l'échelle de la commune Corrections liées aux golfs et aux camps militaires Redressement des évolutions extrêmes <p>Enfin pour éviter les erreurs liées au classement des parcelles, le Céréma recommande d'analyser uniquement les changements d'occupation (ou flux) pour limiter les risques d'erreur de classement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> La nomenclature officielle de catégorisation des suf n'est pas toujours bien interprétée par le propriétaire pouvant induire des divergences entre définition officielle et classement réel (ex : confusion entre « jardin » et « terrain d'agrément ») Si le changement d'occupation d'une parcelle n'entraîne pas une mise à jour significative de l'imposition (terre → bois), la mise à jour des données MAJIC n'est pas toujours prise en compte et est hétérogène selon les territoires. Les terrains militaires peuvent changer de type d'occupation fiscale sans qu'il y ait de mutation réelle Les golfs ont changés d'affectation fiscale en 2015 Il arrive que la surface totale de suf dépasse celle de la parcelle Il existe de nombreuses erreurs de classement 	<p>Base de données complète :</p> <p>Année n-2</p> <p>Base de données PostgreSQL</p> <p>Procédure d'obtention: https://datafoncier.cerema.fr/obtention-des-donnees-foncieres</p>	<p>https://datafoncier.cerema.fr/</p>
						<p>L'étude de la consommation d'espace 2006-2016 :</p> <p>Evolution par année par année</p> <p>Disponible au format odt: https://www.cerema.fr/fr/actualites/consommation-espaces-ses-determinants-apres-fichiers-1#sdfootnote2anc</p>	<p>https://www.cerema.fr/system/files/documents/2018/05/2017_methodologie.pdf</p>
						<p>Etude de l'artificialisation communale de 2009-2017 :</p> <p>Evolution entre 2009-2010 et 2009-2017, disponible en visualisation et au téléchargement en csv et shp</p> <p>https://artificialisation.biodiversitetousvivants.fr/les-donnees-au-1er-janvier-2017</p> <p>https://carto.cdata.cerema.fr/1/pnb_action7_ff_2019.map</p>	<p>https://artificialisation.biodiversitetousvivants.fr/sites/artificialisation/files/inline-files/definition%20artificialisation%20FF%20V3.pdf</p>
Taxe d'habitation	Annuelle	DGFIP	Calcul de la taxe d'habitation	<p>Constituée sur les déclarations des particuliers quant à la nature du local : résidences principales, secondaires, locaux vacants.</p>	<p>Elle est constituée au 1^{er} janvier de l'année N. Si un bien est vacant au 1^{er} janvier (par exemple car il est en vente), il ne le sera pas forcément le mois suivant. De plus, un bien peut muter plusieurs dans une même année.</p>	<p>Auprès de la DGFIP, année par année</p>	

Données	Mise à jour	Source	Finalité première	Méthode de construction	Limite	Récupération	Pour aller + loin
OCS	Rythmé sur les mises à jour des images aériennes	Diverses	Base de connaissance fine du territoire	<p>Une occupation du sol (OCS) est une image à un instant t d'un territoire. La comparaison de différentes OCS réalisées avec la même méthode mais à différentes dates, permet d'analyser les changements d'occupation, et de fait la consommation foncière.</p> <p>Avant l'utilisation d'une OCS, il est nécessaire d'analyser sa méthode de production :</p> <p>La nomenclature Quelle que soit la méthode choisie pour la construction de la donnée, une occupation du sol repose sur une nomenclature. Elle permet de regrouper les différents types d'occupations en thématique et sous thématique.</p> <p>La nomenclature utilisée est décisive puisqu'elle est la grille de lecture au travers de laquelle le territoire va être vu : <i>ex : que range-t-on dans la catégorie espace naturel ? Que considère-t-on comme habitat peu dense ?</i></p> <p>Toutes les occupations du sol n'étant pas basées sur la même nomenclature, il n'est pas toujours possible de les comparer.</p> <p>La méthode Les méthodes de créations de ce type de données peuvent être nombreuses et s'appuient souvent sur le croisement de données comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les images aériennes • La bd topo • Le RPG • Les données MAJIC • D'autres données <p>La précision Afin d'obtenir une analyse homogène du territoire, une unité minimale de collecte (UMC) est définie. L'UMC est le plus petit élément collecté. Ainsi plus l'UMC est grande, moins la donnée sera précise.</p> <p>L'échelle de saisie de la donnée permet également d'apprécier la finesse de la donnée. C'est en effet l'échelle à laquelle la donnée est travaillée, vérifiée, validée.</p>	<p>Les limites seront propres à chaque OCS et relatives à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la nomenclature • la méthode • la précision <p>Les OCS « locales » ne sont pas forcément comparables entre elles ce qui peut rendre difficile l'analyse de la consommation foncière à certaines échelles.</p>	<p>Sur la Charente-Maritime plusieurs OCS sont disponibles. Elles ont été élaborées le plus souvent à l'échelle des SCOT ou des EPCI et ne sont pas forcément comparables d'un territoire à l'autre. Pour récupérer la donnée et en savoir plus sur sa méthode, il convient de se rapprocher de l'EPCI concernée</p> <p>A l'échelle de la région l'OCS PIGMA est disponible pour les années « 2009-2015 » correspondant pour la Charente-Maritime à un millésime 2010 et 2014. Sa nomenclature est déclinée à partir de Corine Land Cover. L'UMC est de 1000m² en milieu artificialisé et de 1ha en espace agricole, forestier ou naturel.</p> <p>Consulter la méthode :</p> <p>https://www.pigma.org/geonetwork/srv/api/records/8e078aae-0bf4-49fb-a49a-b48b41b7a859/attachments/Note_methodo_PIGMA_OCS_00_09_15_2018-oct.pdf</p> <p>Consulter la métadonnée :</p> <p>https://geo.data.gouv.fr/fr/datasets/dcfef0a0e3b7ed84e53c019dcada9f214eae272</p> <p>Pour récupérer l'OCS PIGMA, il faut disposer d'un compte PIGMA afin d'accéder à leur FTP. La création d'un compte est automatique lorsque la structure partenaire de Géo17 a renvoyé sa charte d'adhésion à Géo17. En cas de question nous contacter : sig@soluris.fr</p>	

Données	Mise à jour	Source	Finalité première	Méthode de construction	Limite	Récupération	Pour aller + loin
Teruti-Lucas	Annuelle	Services statistiques du Ministère en charge de l'agriculture	L'évolution de l'occupation et de l'usage des sols	Il s'agit d'une enquête annuelle permettant d'évaluer l'occupation du sol en 10 postes. Retrouver la fiche détaillée de la méthode : https://artificialisation.biodiversitetousvivants.fr/bases-donnees/teruti-lucas	<ul style="list-style-type: none"> information non géolocalisée (échelle départementale au mieux) ; ruptures méthodologiques limitant les périodes d'analyse relativement aux séries de données disponibles. 	https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/agreste-teruti-lucas-utilisation-du-territoire-1/ http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/territoire-prix-des-terres/teruti-lucas-utilisation-du-territoire-1/	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2019-08/datalab-56-evaluation-du-taux-d-artificialisation-en-france-aout2019.pdf
Corine Land Cover	Tous les 6 ans	Images satellitaires/données auxiliaires	Disposer d'un inventaire à l'échelle européenne	<p>C'est un Inventaire biophysique de l'occupation des sols en 44 postes. CORINE Land Cover est une base de données d'occupation des sols produite dans le cadre du programme européen d'observation de la Terre Copernicus à partir de la photo-interprétation d'images satellitaires du projet européen IMAGE2000 (Landsat ETM+, précision 25 mètres) et avec l'appui de données annexes (SCAN 25®, BD CARTO®, données IFN, ...).</p> <p>L'échelle de production est le 1/100 000.et l'UMC est de 25 hectares</p> <p>CLC est disponible pour les millésimes : 1990, 2000, 2006, 2012 et 2018</p>	Cette occupation du sol ne doit pas être utilisée en dessous de son échelle de production c'est-à-dire le 1/100 000. Elle ne peut donc pas être utilisée à l'échelle d'une commune. De même sont UMC ne permet pas de mesurer une consommation foncière fiable et précise	<p>A l'échelle départementale https://www.geoplateforme17.fr/nos-services/le-geocatalogue?option=com_easysdi_catalog&view=catalog&search=true&id=4&preview=&jform%5Bsearchtype%5D=simple&jform%5Bid%5D=4&jform%5B1_fulltext%5D=&jform%5B4_resourcename%5D=corine&jform%5B162_topicCat%5D%5B%5D=&jform%5B8_definedBoundary%5D%5B%5D=&jform%5B156_AnyText%5D%5B%5D=&jform%5B157_AnyText%5D%5B%5D=#results</p> <p>A l'échelle nationale https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/corine-land-cover-occupation-des-sols-en-france/#</p>	https://land.copernicus.eu/pan-european/corine-land-cover/clc2018?tab=metadata
BD Topo	Rythmée sur les mises à jour des images aériennes Mise à jour continue via diverses sources	IGN	Base de connaissance fine du territoire	<p>Base de données thématique couvrant l'intégralité du territoire français. C'est un référentiel comprenant notamment des éléments comme : les bâtiments, les voiries, les zones d'activités, les éléments d'infrastructures, les cours d'eau...</p> <p>Cette source de données est souvent utilisée en soutien à la photo-interprétation pour la création des OCS.</p> <p>La comparaison de données de différents millésimes permet d'étudier un thème en particulier, comme par exemple l'évolution des bâtiments.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les données sont thématiques et non exhaustives Elles doivent être traitées dans un SIG Toutes les données ne sont pas mises à jour annuellement. Les bâtiments, par exemple, sont majoritairement mis à jour suite à l'actualisation des images aériennes Chaque jeu de données a sa propre méthode de création qu'il convient d'analyser Il est souvent nécessaire de travailler à la consolidation de la donnée pour permettre une analyse fiable 	Condition : être éligible au RGE Soit directement via IGN Soit en passant commande par la Géoplateforme17	
Registre Parcellaire Graphique	Annuelle	Agence des paiements (ASP)	Déclaration pour les aides PAC	<p>« Le Règlement communautaire (CE) n°1593/2000 a institué l'obligation, dans tous les Etats Membres, de localiser et d'identifier les parcelles agricoles. Pour répondre à cette exigence, la France a mis en place le Registre Parcellaire Graphique (RPG) qui est un système d'information géographique permettant l'identification des parcelles agricoles.</p> <p>Ainsi, chaque année, les agriculteurs adressent à l'administration un dossier de déclaration de surfaces qui comprend notamment le dessin des îlots de culture qu'ils exploitent et les cultures qui y sont pratiquées.</p> <p>La localisation des îlots se fait à l'échelle du 1:5000 sur le fond photographique de la BD Ortho (IGN) et leur mise à jour est annuelle. Cette base de données constitue donc une description à grande échelle et régulièrement mise à jour de la majorité des terres agricoles. » source ASP</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le dessin des îlots de culture est réalisé par les exploitants lors de leur déclaration PAC, il peut donc être approximatif Seules les cultures subventionnées sont représentés Un îlot peut porter plusieurs cultures au cours de l'année. Pour un souci de lisibilité, les données en OpenData ne comportent que la « culture majoritaire ». Pour une donnée exhaustive il faut contacter l'ASP 	<p>A l'échelle départementale https://www.geoplateforme17.fr/nos-services/le-geocatalogue?option=com_easysdi_catalog&view=catalog&search=true&id=4&preview=&jform%5Bsearchtype%5D=simple&jform%5Bid%5D=4&jform%5B1_fulltext%5D=&jform%5B4_resourcename%5D=&jform%5B7_organism%5D%5B%5D=&jform%5B7_organism%5D%5B%5D=7224304&jform%5B162_topicCat%5D%5B%5D=&jform%5B8_definedBoundary%5D%5B%5D=&jform%5B156_AnyText%5D%5B%5D=&jform%5B157_AnyText%5D%5B%5D=#results</p> <p>A l'échelle nationale : https://www.data.gouv.fr/fr/search/?q=rpg</p>	